

CREPS CENTRE-VAL DE LOIRE
48 avenue du Maréchal Juin
18000 BOURGES



Cahier des Clauses Techniques Particulières
- CCTP -

Objet du marché :

Marché de fournitures courantes et de services
« Nettoyage des abords, des locaux et de la vitrerie du CREPS Centre-Val de Loire »

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 – DISPOSITIONS GENERALES	4
ARTICLE 1 – Objet du marché.....	4
ARTICLE 2 – Description de l’activité du site.....	4
 CHAPITRE 2 – LOCAUX ET OUVRAGES OBJETS DU CONTRAT	 5
ARTICLE 3 – Définition des ouvrages.....	5
3.1. Surface des locaux	5
3.2. Vitrerie.....	5
 CHAPITRE 3 – CONTENU DES PRESTATIONS	 5
ARTICLE 4 – Nettoyage général des bâtiments	5
ARTICLE 5 – Nettoyage des vitrages des bâtiments.....	5
ARTICLE 6 – Portage et ramassage du linge d’hébergement.....	6
ARTICLE 7 – Prestations particulières	6
7.1. Enlèvement des déchets.....	6
7.2. Produits d’entretien.....	6
7.3. Produits sanitaires.....	7
ARTICLE 8 – Description des prestations	7
8.1. Marché de base	7
8.2. Vitrage	23
8.3. Portage et ramassage du linge	23

CHAPITRE 4 – OBLIGATION DE RESULTATS.....	24
ARTICLE 9 – Définition des objectifs et du niveau de qualité.....	24
ARTICLE 10 – Mode opératoire de vérification	24
10.1. Les contrôles programmés	24
10.2. Les contrôles inopinés.....	25
10.3. Compte-rendu des opérations	25

CHAPITRE 1 – DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 1 – Objet du marché

Le présent marché concerne le nettoyage des abords, des locaux et de la vitrerie du CREPS Centre-Val de Loire.

Il inclut le portage et le ramassage du linge d'hébergement.

Le présent marché est à obligation de résultat après prestation et mise en œuvre de moyens minimaux. L'exécution du marché est soumise aux conditions techniques décrites dans le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), définissant l'ensemble des prestations à réaliser et les équipements et matériels à entretenir.

ARTICLE 2 – Description de l'activité du site

Le CREPS Centre-Val de Loire est un établissement public administratif du ministère chargé des sports ayant plusieurs missions :

- la préparation au sport de haut niveau ;
- la formation aux métiers du sport et de l'animation ;
- l'accueil de stages sportifs et socio-éducatifs ;
- l'accueil des étudiants de Licence de la filière universitaire des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) d'Orléans.

Le site, ensemble à vocation sportive, se décompose en plusieurs secteurs ou bâtiments :

- secteur administration ;
- secteur formation incluant un amphithéâtre ;
- secteur vélodrome ;
- secteur gymnase ;
- secteur halle des sports ;
- secteur musculation, remise en forme et médical ;
- espace Alexis Vastine ;
- secteur basketball 3×3 (**à compter du 1^{er} septembre 2027**) ;
- secteur restauration, salle VIP et cafétéria ;
- secteur hébergement stages ;
- secteur hébergement dirigeants ;
- secteur hébergement pôles ;
- secteur bâtiment technique – ateliers ;
- secteur logements de fonction.

Le nettoyage des logements de fonction pourra être sollicité de façon ponctuelle, en cas de vacance des logements, après le départ des occupants et avant l'entrée des nouveaux occupants.

CHAPITRE 2 – LOCAUX ET OUVRAGES OBJETS DU CONTRAT

ARTICLE 3 – Définition des ouvrages

3.1. Surface des locaux

Le détail des surfaces des locaux pris en charge est indiqué dans l'annexe 2 du présent CCTP.

Les surfaces sont données à titre indicatif et n'ont donc pas une valeur contractuelle. Aussi, le titulaire est réputé avoir vérifié ces données avant d'avoir établi son offre.

3.2. Vitrerie

Le détail des surfaces vitrées est indiqué dans l'annexe 3 du présent CCTP.

Les surfaces sont données à titre indicatif et n'ont donc pas une valeur contractuelle. Aussi, le titulaire est réputé avoir vérifié ces données avant d'avoir établi son offre.

Les surfaces sont regroupées selon deux modes :

- accessible inférieur à ou égale à 3 m ;
- difficile d'accès.

Par le présent contrat, la surface extérieure et intérieure est concernée à tous les étages des bâtiments construits.

CHAPITRE 3 – CONTENU DES PRESTATIONS

ARTICLE 4 – Nettoyage général des bâtiments

Le marché étant à obligation de résultat, il appartient au titulaire d'assurer l'ensemble des tâches nécessaires au maintien de l'hygiène et de la propreté, ainsi que l'obtention des niveaux de qualité requis par l'acheteur.

Les prestations seront exécutées en tenant compte de la nature et de la fréquentation des locaux.

Les fréquences contractuelles de nettoyage reprises à l'article 7 du présent CCTP sont les fréquences minimales pour obtenir la qualité requise.

ARTICLE 5 – Nettoyage des vitrages des bâtiments

Les tâches et leurs fréquences sont, au minimum, celles définies à l'article 7 du présent CCTP.

Le titulaire assure la fourniture et la mise en œuvre de l'ensemble des moyens et matériels pour nettoyer les vitrages. Ces dispositions sont définies dans le mémoire méthodologique annexé au présent contrat.

Les produits d'entretien sont à la charge du titulaire et doivent recevoir l'avis favorable des fabricants du vitrage et des menuiseries installées dans l'immeuble.

Les moyens de levage ou d'accès aux surfaces à entretenir, lorsqu'ils n'existent pas sur le site, sont fournis par le titulaire. Les coûts correspondants sont inclus au forfait de rémunération. Le titulaire

indiquera dans son offre, dans son mémoire technique, les moyens d'accès qu'il compte utiliser pour l'exécution des prestations.

ARTICLE 6 – Portage et ramassage du linge d'hébergement

Le titulaire s'engage à assurer le portage du linge propre dans les chambres et le ramassage du linge sale d'hébergement.

Le titulaire s'engage à pouvoir préparer au maximum 200 (deux cents) lits par an. L'acheteur le sollicitera au plus tard 48 (quarante-huit) heures ouvrées avant le début de la prestation.

Il s'engage également à pouvoir retirer les alèses et couvertures sales, et remettre des alèses et couvertures propres sur chacun des 233 (deux cent trente-trois) lits, dont 20 lits 2 personnes, et ce 1 (une) fois par trimestre.

ARTICLE 7 – Prestations particulières

7.1. Enlèvement des déchets

Un tri sélectif des déchets est mis en place sur le site avec une mise à disposition de poubelles sélectives. Le titulaire s'équipera de chariots à multi-sacs pour cette prestation.

Le titulaire assure quotidiennement l'enlèvement des déchets. Ceux-ci sont rassemblés dans des bacs disposés dans l'ensemble de l'établissement, ainsi que dans des espaces identifiés à cet effet, et notamment, dans le hall d'accueil.

Les seuls bacs dont l'enlèvement restera à la charge de l'acheteur seront les suivis : biodéchets, bouchons, cartouches d'encre, lunettes, piles et batteries, textile.

Les déchets des cendriers doivent être recueillis exclusivement dans un réceptacle spécial pour éviter toute propagation d'incendie éventuel.

Les déchets sanitaires, de service et techniques sont enlevés préalablement à toute opération de nettoyage.

La fourniture des sacs poubelles est à la charge du titulaire. Ils devront afficher un écolabel tel que l'écolabel européen, NF environnement, Ecocert ou tout autre équivalent.

7.2. Produits d'entretien

Le titulaire fournit tous les produits d'entretien et fournitures nécessaires à l'exécution des prestations. Ces produits doivent être de première qualité, non corrosifs, adaptés aux surfaces à nettoyer et à entretenir et respectueux des enjeux de développement durable (biodégradabilité). Ils devront par ailleurs afficher un écolabel tel que l'écolabel européen, NF environnement, Ecocert ou tout autre équivalent.

7.3. Produits sanitaires

La mise en place des produits sanitaires tels que savon et papier hygiénique pour l'ensemble du site est assurée par le titulaire et ne pourra souffrir d'aucune rupture. Ces produits devront par ailleurs afficher un écolabel tel que l'écolabel européen, NF environnement, Ecocert ou tout autre équivalent.

Il devra également assurer la fourniture de gel hydroalcoolique dans les contenants dédiés à cet effet et les espaces le nécessitant (restauration, espaces de vie...).

Il devra enfin garantir le bon fonctionnement des appareils nécessaires à la fourniture de ces produits.

Le titulaire détaillera le coût de cette prestation dans la décomposition des prix forfaitaires et globaux (annexe 1 de l'Acte d'Engagement) et en inclura le coût dans le montant forfaitaire de son offre indiquée à l'Acte d'Engagement (AE).

7.4. Dépôt de kits d'accueil

Le titulaire devra également être en mesure de déposer jusqu'à 200 kits d'accueil par an dans certaines chambres, sur demande de l'acheteur.

Ces kits d'accueil seront constitués par l'acheteur et mis à disposition du titulaire.

L'acheteur le sollicitera au plus tard 48 (quarante-huit) heures ouvrées avant le début de la prestation.

ARTICLE 8 – Description des prestations

Le contrat étant à obligation de résultat, ces prestations sont données à titre minimal pour l'ensemble du bâtiment, y compris le nettoyage de la moquette et tapis, et la remise en état des sols. Il appartient au titulaire de les adapter en permanence afin de satisfaire à l'obligation de résultat.

La vérification des prestations s'effectue selon la méthode de contrôle qualité décrite au chapitre 4 du présent CCTP.

8.1. Marché de base

HALLS D'ACCUEIL								
OPERATION	FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE
		7 ×	5 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 × 1 ×
Lavage des sols			×					
Vidage et essuyage des corbeilles et cendriers			×					
Aspiration des tapis anti-poussières				×				
Enlèvement des traces sur les portes vitrées					×			
Essuyage humide des banques d'accueil					×			
Lustrage des sols					×			

Dépoussiérage mobilier et objets meublants					×			
Enlèvement des toiles d'araignées					×			
Aspiration et nettoyage des sièges et piétements						×		
Nettoyage des téléphones					×			
Nettoyage dessus des portes automatiques							×	
Dépoussiérage écrans vidéo							×	
Désinfection des combinés téléphoniques							×	
Détachage et dépoussiérage des interrupteurs							×	
Lessivage complet des portes, plinthes et radiateurs							×	

BUREAUX ADMINISTRATION ET BUREAUX ATELIERS								
OPERATION	FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE
		7 ×	5 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 × 1 ×
Balayage humide des sols				×				
Vidage et essuyage des corbeilles			×					
Essuyage des dessus de bureaux dégagés					×			
Essuyage des traces de doigts sur les poignées de portes						×		
Dépoussiérage mobilier et objets meublants						×		
Enlèvement des toiles d'araignées						×		
Aspiration et nettoyage des sièges et piétements							×	
Essuyage des rebords de fenêtres							×	
Essuyage des téléphones							×	
Lustrage des sols							×	
Désinfection des combinés téléphoniques								×
Détachage et dépoussiérage des interrupteurs								×
Essuyage des dessus d'armoires dégagées								×
Lessivage complet des portes, plinthes et radiateurs								×
Rénovation des sols par méthode spray								×

SALLES DE REUNION ET DE FORMATION								
OPERATION	FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE
		5 ×	3 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 × 1 ×
Balayage humide des sols (1)			×					
Vidage et essuyage des corbeilles			×					
Nettoyage des dessus et dessous de table			×					
Nettoyage des tableaux blancs (2)				×				
Dépoussiérage mobilier et objets meublants						×		
Essuyage des traces de doigts sur les poignées de portes						×		
Enlèvement des toiles d'araignées						×		

Aspiration et nettoyage des sièges et piétements						×		
Essuyage des rebords de fenêtres						×		
Essuyage des téléphones						×		
Lustrage des sols						×		
Dépoussiérage écrans vidéo							×	
Désinfection des combinés téléphoniques							×	
Détachage et dépoussiérage des interrupteurs							×	
Essuyage des dessus d'armoires dégagées							×	
Lessivage complet des portes, plinthes et radiateurs							×	
Rénovation des sols par méthode spray								×

(1) lundi, mercredi et samedi, avant 8 heures

(2) lundi et samedi matin

ASCENSEURS								
OPERATION \ FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE	
	7 ×	5 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 ×	1 ×
Balayage humide des sols			×					
Nettoyage des miroirs			×					
Enlèvement des toiles d'araignées					×			
Astiquage des plaques de commandes internes et externes					×			
Enlèvement des traces sur les parois intérieures et des portes					×			
Enlèvements des déchets dans les rainures des portes						×		
Lustrage des sols						×		

SANITAIRES (ensemble du site hors hébergement)								
OPERATION \ FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE	
	7 ×	5 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 ×	1 ×
Lavage des sols avec désodorisant et bactéricide		×						
Nettoyage de la robinetterie et des lavabos		×						
Nettoyage miroirs et appliques d'éclairage		×						
Lavage des abattants et des cuvettes WC		×						
Vidage et essuyage des poubelles		×						
Approvisionnement des distributeurs de consommables (papier toilette, savon PH...)		×						
Enlèvement des traces sur les portes et poignées de portes			×					
Désinfection éléments sanitaires (brosses WC...)				×				
Détartrage des sanitaires				×				

Enlèvement des toiles d'araignées					×			
Dépoussiérage meubles et objet meublant						×		
Désinfection sols / murs / cloisons						×		
Essuyage de la tuyauterie						×		
Lessivage, portes, plinthes et radiateurs						×		
Lavage par roulement des poubelles							×	

VESTIAIRES (hors vélodrome)								
OPERATION	FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE
		7 ×	5 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 × 1 ×
Nettoyage des sanitaires		Se référer au tableau « SANITAIRES (ensemble du site hors hébergement) »						
Enlèvement des traces sur les portes poignées de portes				×				
Enlèvement des toiles d'araignées						×		
Dépoussiérage objet meublant							×	
Lessivage murs, portes, plinthes et radiateurs							×	
Lustrage des sols							×	
Lavage par roulement des poubelles								×

AMPHITHEATRE / REGIE								
OPERATION	FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE
		7 ×	5 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 × 1 ×
Balayage humide des sols		52 fois par an en fonction de l'activité						
Vidage et essuyage des corbeilles			×					
Nettoyage des dessus et dessous de table					×			
Enlèvement des toiles d'araignées						×		
Enlèvement des traces sur les portes et poignées de portes							×	
Lustrage des sols							×	
Lessivage complet des portes								×
Détachage et dépoussiérage des interrupteurs								×
Aspiration et nettoyage des sièges et piétements								×
Désinfection des combinés téléphoniques								×
Rénovation des sols par méthode spray								×

GYMNASSE / HALLE DES SPORTS								
OPERATION	FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE
		7 ×	5 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 × 1 ×
(Voir rubriques correspondantes : vestiaires, sanitaires, salles de réunion, ascenseur, etc.)								

Aires d'évolutions et rangement de la salle : exclues pour les surfaces en parquet								
Nettoyage des gradins avec ramassage des papiers	12 fois par an en fonction de l'activité							
Vidage et essuyage des poubelles		×						
Aspiration des tapis anti-poussière		×						
Enlèvement des toiles d'araignées						×		
Lessivage complet des portes, des plinthes et des radiateurs						×		

LOCAL ANTIDOPAGE ET INFIRMERIE DU GYMNASSE								
OPERATION	FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE
		7 ×	5 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 × 1 ×
Balayage humide des sols							×	
Vidage et essuyage des corbeilles							×	
Nettoyage de la robinetterie et des lavabos							×	
Essuyage des dessus de bureaux dégagés							×	
Essuyage des traces de doigts sur les poignées de portes							×	
Aspiration et nettoyage des sièges et piétements							×	
Enlèvement des toiles d'araignées							×	
Lessivage complet des portes, des plinthes et des radiateurs							×	

SALLE DE GYMNASTIQUE (fourniture par le CREPS du matériel de nettoyage spécialisé)								
OPERATION	FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE
		7 ×	5 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	2 × 1 ×
Vidage et essuyage des poubelles			×					
Aspiration de l'ensemble des moquettes et des tapis (praticable...)					×			
Lavage des tapis en revêtement PVC (tapis de réceptions...)					×			
Nettoyage des miroirs					×			
Shampouinage des moquettes et tapis								×

Important : le nettoyage des agrès de gymnastique est interdit

SAUNAS / SALLES HUMIDES / DOUCHES (ensemble du site hors hébergement)								
OPERATION	FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE
		7 ×	5 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 × 1 ×
Approvisionnement des distributeurs de consommables et mise en place des produits (savon PH...)			×					

Nettoyage de la robinetterie et des lavabos		×						
Nettoyage miroirs et appliques d'éclairage		×						
Lavage des sols avec désodorisant et bactéricide		×						
Nettoyage et désinfection des bacs à douches		×						
Vidage et essuyage corbeille		×						
Enlèvement des traces sur les portes			×					
Enlèvement des toiles d'araignées					×			
Dépoussiérage objet meublant						×		
Essuyage de la tuyauterie						×		
Lessivage / désinfection murs et portes						×		
Nettoyage et désinfection des bouches d'aération.						×		
Lavage par roulement des corbeilles							×	
Récupération bacs de douches							×	

SALLE DE MUSCULATION

OPERATION \ FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE	
	7 ×	5 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 ×	1 ×
Balayage humide des sols		×						
Vidage et essuyage des corbeilles		×						
Aspiration des tapis d'haltérophilie				×				
Enlèvement des traces sur les portes et poignées de portes					×			
Enlèvement des toiles d'araignées					×			
Lustrage des sols						×		
Dépoussiérage meubles et objet meublant						×		
Lessivage complet des portes, des plinthes et des radiateurs							×	
Rénovation des sols par méthode spray								×

CENTRE MEDICAL / RELAXATION

OPERATION \ FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE	
	7 ×	5 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 ×	1 ×
Balayage humide des sols		×						
Vidage et essuyage des corbeilles		×						
Nettoyage de la robinetterie et des lavabos		×						
Essuyage des dessus de bureaux dégagés				×				
Essuyage des traces de doigts sur les poignées de portes				×				
Aspiration et nettoyage des sièges et piétements					×			
Enlèvement des toiles d'araignées					×			
Essuyage des rebords de fenêtres et cloisons					×			

Lessivage complet des portes, des plinthes et des radiateurs						×		
Dépoussiérage écrans vidéo						×		

Compte tenu de la destination de cet espace, le plus parfait respect des règles d'hygiène est attendu.

BAR – BUVETTE (hall gymnase)								
OPERATION	FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE
		7 ×	5 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 × 1 ×
Balayage humide des sols					×			
Nettoyage lavabo et plan de travail					×			
Enlèvement des toiles d'araignées							×	
Essuyage des traces de doigts sur les poignées de portes							×	
Vidage et essuyage des corbeilles							×	
Aspiration et nettoyage des sièges et piétements							×	
Essuyage des rebords de fenêtres et cloisons							×	
Lessivage complet des portes, des plinthes et des radiateurs								×

GYMNASE BASKETBALL 3×3 (à compter du 1 ^{er} septembre 2027)								
OPERATION	FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE
		7 ×	5 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 × 1 ×
(Voir rubriques correspondantes : vestiaires, sanitaires, salles de réunion, etc.)								
Aires d'évolutions et rangement de la salle : exclues pour les surfaces en dalles ENLIO								
Vidage et essuyage des poubelles			×					
Aspiration des tapis anti-poussière			×					
Enlèvement des toiles d'araignées							×	
Lessivage complet des portes, des plinthes et des radiateurs							×	

HEBERGEMENT PARTIES COMMUNES								
OPERATION	FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE
		7 ×	5 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 × 1 ×
Aspiration des tapis anti-poussières			×					
Vidage et essuyage des corbeilles et cendriers			×					
Lavage des sols dans les couloirs, escaliers et salles détente			×					
Enlèvement des traces sur les portes vitrées			×					

Aspiration et nettoyage des sièges et des piétements				×				
Enlèvement des toiles d'araignées					×			
Nettoyage des luminaires					×			
Essuyage des rebords de fenêtres						×		
Lessivage complet des portes, des plinthes et des radiateurs						×		
Détachage et dépoussiérage des interrupteurs des couloirs							×	
Lustrage des sols							×	
Rénovation des sols par méthode spray								×

CHAMBRES STAGES ET DIRIGEANTS

OPERATION \ FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE	
	7 ×	2 ×	1 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 ×	2 ×
Balayage humide des sols	2 à 3 fois par semaine en fonction de l'activité							
Vidage et essuyage des corbeilles et cendriers	2 à 3 fois par semaine en fonction de l'activité							
Nettoyage et désinfection éléments sanitaires (WC, lavabos, miroirs, douches...)	2 à 3 fois par semaine en fonction de l'activité							
Enlèvement des traces sur les vitres	2 à 3 fois par semaine en fonction de l'activité							
Détartrage des sanitaires						×		
Enlèvement des toiles d'araignées						×		
Détachage et dépoussiérage des interrupteurs						×		
Lessivage complet des portes, des plinthes, des radiateurs et enlèvement des traces sur les murs						×		
Essuyage des rebords de fenêtres, de balcons et nettoyage des balcons								×
Nettoyage des volets roulants								×
Nettoyage complet à l'aspiration (dont rails de portes coulissantes et intérieur des placards) nécessitant le déplacement des meubles et le soulèvement des matelas							×	

CHAMBRES POLES

OPERATION \ FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE	
	7 ×	5 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 ×	2 ×
Balayage humide des sols				×				
Vidage et essuyage des corbeilles				×				
Nettoyage et désinfection éléments sanitaires (WC, lavabos, miroirs, douches...)				×				
Enlèvement des traces sur les vitres				×				
Détartrage des sanitaires						×		
Enlèvement des toiles d'araignées						×		

Détachage et dépoussiérage des interrupteurs						×		
Lessivage complet des portes, des plinthes, des radiateurs et enlèvement des traces sur les murs						×		
Essuyage des rebords de fenêtres, de balcons et nettoyage des balcons								×
Nettoyage des volets roulants								×
Nettoyage complet à l'aspiration (dont rails de portes coulissantes et intérieur des placards, des tiroirs et dessous de lits) nécessitant le déplacement des meubles et le soulèvement des matelas							×	

Le nettoyage des chambres (balayage humide des sols, vidage et essuyage des corbeilles, nettoyage et désinfection des éléments sanitaires, nettoyage des lavabos) est donc demandé selon les fréquences minimales suivantes :

- chambres pôles : 1 fois par semaine durant les périodes scolaires (idem chambres stages pour les autres périodes) ;
- chambres stages et dirigeants : 2 à 3 fois par semaine en fonction de l'activité.

Le CREPS dispose de 118 chambres (44 dans le bâtiment pôles, 74 dans les bâtiments stages et dirigeants).

CIRCULATIONS / ESCALIERS								
OPERATION	FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE
		7 ×	5 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 × 1 ×
Ramassage des papiers			×					
Balayage humide des sols			×					
Aspiration tapis			×					
Enlèvement des toiles d'araignées					×			
Dépoussiérage des extincteurs							×	
Dépoussiérage des mains courantes							×	
Essuyage des rebords de fenêtres							×	
Lustrage des sols							×	
Détachage et dépoussiérage des interrupteurs								×
Lessivage complet des portes, des plinthes et des radiateurs								×
Finitions hautes et basses								×
Nettoyage de la signalétique								×
Rénovation des sols par méthode spray								×

PALIERS D'ETAGES / DEGAGEMENTS								
OPERATION	FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE
		7 ×	5 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 × 1 ×
Ramassage des papiers			×					
Balayage humide des sols			×					

Vidage et essuyage des corbeilles et cendrier		×						
Dépoussiérage mobilier et objet meublant					×			
Dépoussiérage des mains courantes					×			
Enlèvement des toiles d'araignées					×			
Dépoussiérage des extincteurs						×		
Détachage et dépoussiérage des interrupteurs							×	
Lessivage complet des portes, des plinthes et des radiateurs							×	
Nettoyage de la signalétique							×	
Rénovation des sols par méthode spray								×

ESPACE ALEXIS VASTINE								
OPERATION	FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE
		7 ×	5 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 × 1 ×
Balayage humide des sols (exceptés parquets)				×				
Dépoussiérage du parquet				×				
Aspiration des tatamis				×				
Vidage et essuyage corbeille				×				
Nettoyage complet des miroirs							×	
Traitement des tatamis							×	
Lessivage des portes, des plinthes et des radiateurs								×

ABORDS / PARKINGS (la notion d'abords recouvre la totalité des 23 hectares du site)								
OPERATION	FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE
		7 ×	5 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 × 1 ×
Vidage et nettoyage des poubelles extérieures			×					
Ramassage des détritux divers (papiers, mégots...) aux abords et sur les installations sportives extérieures (piste athlétisme, terrains grand jeu, gradins bois, terrains basketball 3×3...)				×				
Balayage du parvis de l'entrée					×			
Nettoyage haute pression du parvis de l'entrée								×
Balayage des sols des dessertes et voiries bitumées								×
Essuyage humide des mobiliers urbains								×
Nettoyage de la signalétique								×

VELODROME

Légende :

✖ Niveau rez-de-jardin

- ✕ Accès public niveau 1 (zone Hall)
- ✕ Accès public niveau 1 (zone Bureaux)
- ✕ Niveau 2 (*Les sanitaires des tribunes sont essentiellement utilisés lors des compétitions. Il sera nécessaire d'ajuster les passages en fonction de l'activité.*)
- ✕ Niveau 3

VESTIAIRES (5)								
OPERATION	FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE
		7 ×	5 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 × 1 ×
Lavage des sols				✕				
Nettoyage de la robinetterie et des lavabos				✕				
Nettoyage miroirs et appliques d'éclairage				✕				
Vidage et essuyage des poubelles				✕				
Enlèvement des traces sur les portes poignées de portes				✕				
Enlèvement des toiles d'araignées						✕		
Dépoussiérage objet meublant							✕	
Lessivage murs, portes, plinthes et radiateurs							✕	
Lavage par roulement des poubelles								✕

BUREAUX (4) ET ATELIERS								
OPERATION	FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE
		5 ×	3 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 × 1 ×
Balayage humide des sols (1)				✕✕				
Vidage et essuyage des corbeilles				✕✕				
Essuyage des dessus de bureaux dégagés				✕✕				
Dépoussiérage mobilier et objets meubles						✕✕		
Essuyage des traces de doigts sur les poignées de portes						✕✕		
Enlèvement des toiles d'araignées						✕✕		
Aspiration et nettoyage des sièges et piétements							✕✕	
Essuyage des rebords de fenêtres							✕✕	
Essuyage des téléphones							✕✕	
Lustrage des sols							✕✕	
Désinfection des combinés téléphoniques								✕
Détachage et dépoussiérage des interrupteurs								✕✕
Essuyage des dessus d'armoires dégagées								✕
Lessivage complet des portes, plinthes et radiateurs								✕✕
Rénovation des sols par méthode spray								✕✕

Nettoyage pour le lundi, avant 8h.

SALLES DE REUNION ET DE FORMATION (3)

OPERATION \ FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE	
	5 ×	3 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 ×	1 ×
Balayage humide des sols			xx					
Vidage et essuyage des corbeilles			xx					
Nettoyage des dessus et dessous de table			xx					
Nettoyage des tableaux blancs			xx					
Dépoussiérage mobilier et objets meublants			xx					
Essuyage des traces de doigts sur les poignées de portes					xx			
Enlèvement des toiles d'araignées					xx			
Aspiration et nettoyage des sièges et piétements						xx		
Essuyage des rebords de fenêtres						xx		
Essuyage des téléphones						xx		
Lustrage des sols						xx		
Dépoussiérage écrans vidéo							xx	
Désinfection des combinés téléphoniques							x	
Détachage et dépoussiérage des interrupteurs							xx	
Essuyage des dessus d'armoires dégagées							x	
Lessivage complet des portes, plinthes et radiateurs							xx	
Rénovation des sols par méthode spray								xx

Lundi et vendredi, avant 8h.

ESCALIERS

OPERATION \ FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE	
	7 ×	5 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 ×	1 ×
Ramassage des papiers			x	x				x
Balayage humide des sols			x	x				x
Aspiration tapis			x	x				x
Enlèvement des toiles d'araignées			x	x				x
Dépoussiérage des extincteurs						xx		x
Dépoussiérage des mains courantes						xx		x
Essuyage des rebords de fenêtres						xx		x
Détachage et dépoussiérage des interrupteurs							xx	x
Lessivage complet des portes, des plinthes et des radiateurs							xx	x
Finitions hautes et basses							xx	x
Nettoyage de la signalétique							xx	x

CIRCULATIONS (tout niveau)								
OPERATION	FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE
		7 ×	5 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 × 1 ×
Ramassage des papiers				×				
Balayage humide des sols				×				
Vidage et essuyage des corbeilles				×				
Aspiration tapis				×				
Dépoussiérage mobilier et objet meublant						×		
Enlèvement des toiles d'araignées							×	
Dépoussiérage des extincteurs							×	
Dépoussiérage des mains courantes							×	
Essuyage des rebords de fenêtres							×	
Détachage et dépoussiérage des interrupteurs								×
Lessivage complet des portes, des plinthes et des radiateurs								×
Finitions hautes et basses								×
Nettoyage de la signalétique								×

LOCAUX DE STOCKAGE ET LOCAUX TECHNIQUES (7)								
OPERATION	FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE
		7 ×	5 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 × 1 ×
Ramassage des papiers								×
Balayage humide des sols								×
Enlèvement des toiles d'araignées								×
Dépoussiérage des extincteurs								×
Détachage et dépoussiérage des interrupteurs								×
Lessivage complet des portes, des plinthes								×
Nettoyage de la signalétique								×
Aires de gonflage								×
Sas d'entrée								×

SALLE DE MUSCULATION								
OPERATION	FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE
		7 ×	5 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 × 1 ×
Balayage humide des sols				×				
Vidage et essuyage des corbeilles				×				
Aspiration des plateaux d'haltérophilie				×				
Enlèvement des traces sur les portes et poignées de portes						×		
Enlèvement des toiles d'araignées						×		

Lustrage des sols de la salle musculation						X		
Dépoussiérage meubles et objet meublant						X		
Lessivage complet des portes, des plinthes et des radiateurs							X	
Rénovation des sols par méthode spray, de la salle musculation								X

Important : le nettoyage des agrès et appareils de musculation est interdit.

SALLES DE MASSAGE (2), LOCAL ANTIDOPAGE, INFIRMERIE ET SALLE CLIMATIQUE								
OPERATION	FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE
		7 ×	5 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 × 1 ×
Nettoyage des sanitaires et douches							X	
Balayage humide des sols							X	
Vidage et essuyage des corbeilles							X	
Nettoyage de la robinetterie et des lavabos							X	
Essuyage des dessus de bureaux dégagés							X	
Essuyage des traces de doigts sur les poignées de portes							X	
Aspiration et nettoyage des sièges et piétements							X	
Sauna							X	
Détachage et dépoussiérage des interrupteurs							X	
Enlèvement des traces sur les portes et poignées de portes							X	
Nettoyage de la signalétique								
Enlèvement des toiles d'araignées							X	
Lessivage complet des portes, des plinthes et des radiateurs								X
Rénovation des sols par méthode spray, de la salle de récupération								X

HALL D'ACCUEIL ET MEZZANINE								
OPERATION	FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE
		7 ×	5 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 × 1 ×
Lavage des sols					X			
Vidage et essuyage des corbeilles et cendriers					X			
Aspiration des tapis anti-poussières					X			
Enlèvement des traces sur les portes vitrées					X			
Essuyage humide des banques d'accueil					X			
Lustrage des sols					X			
Dépoussiérage mobilier et objets meublants						X		

Enlèvement des toiles d'araignées					×			
Aspiration et nettoyage des sièges et piétements						×		
Essuyage du téléphone						×		
Nettoyage dessus des portes automatiques							×	
Dépoussiérage écrans vidéo							×	
Désinfection du combiné téléphonique							×	
Détachage et dépoussiérage des interrupteurs							×	
Lessivage complet des portes, plinthes et radiateurs							×	

INFIRMERIE								
OPERATION	FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE
		7 ×	5 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 × 1 ×
Balayage humide des sols							×	
Vidage et essuyage des corbeilles							×	
Nettoyage de la robinetterie et des lavabos							×	
Essuyage des dessus de bureaux dégagés							×	
Essuyage des traces de doigts sur les poignées de portes							×	
Aspiration et nettoyage des sièges et piétements							×	
Enlèvement des toiles d'araignées							×	
Essuyage des rebords de fenêtres et cloisons							×	
Lessivage complet des portes, des plinthes et des radiateurs							×	

LOCAL D'ARCHIVES ET OFFICE								
OPERATION	FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE
		7 ×	5 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 × 1 ×
Ramassage des papiers								×
Balayage humide des sols								×
Vidage et essuyage des corbeilles et cendrier								×
Dépoussiérage mobilier et objet meublant								×
Dépoussiérage des mains courantes								×
Enlèvement des toiles d'araignées								×
Dépoussiérage des extincteurs								×
Détachage et dépoussiérage des interrupteurs								×
Lessivage complet des portes, des plinthes et des radiateurs								×
Nettoyage de la signalétique								×
Rénovation des sols par méthode spray								×

GRADINS								
OPERATION	FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE
		7 ×	5 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 × 2 ×
Nettoyage des gradins							×	
Ramassage des papiers							×	
Balayage humide des sols							×	
Aspiration des tapis							×	
Enlèvement des toiles d'araignées							×	
Dépoussiérage des extincteurs							×	
Dépoussiérage des mains courantes							×	
Essuyage des rebords de fenêtres							×	
Détachage et dépoussiérage des interrupteurs								×
Lessivage complet des portes, des plinthes et des radiateurs								×
Finitions hautes et basses								×
Nettoyage de la signalétique								×
Lessivage des moquettes								×

REGIE SON ET CHRONO								
OPERATION	FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE
		7 ×	5 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 × 1 ×
Vidage et essuyage des corbeilles								×
Nettoyage des dessus et dessous de table								×
Enlèvement des toiles d'araignées								×
Enlèvement des traces sur les portes et poignées de portes								×
Aspiration de la moquette								×
Lessivage complet des portes								×
Détachage et dépoussiérage des interrupteurs								×
Aspiration et nettoyage des sièges et piètements								×
Désinfection des combinés téléphoniques								×

ASCENSEURS (tout niveau)								
OPERATION	FREQUENCE	HEBDOMADAIRE				MENSUELLE		ANNUELLE
		7 ×	5 ×	2 ×	1 ×	2 ×	1 ×	4 × 1 ×
Balayage humide des sols						×		
Nettoyage des miroirs						×		
Enlèvement des toiles d'araignées						×		
Astiquage des plaques de commandes internes et externes						×		
Enlèvement des traces sur les parois intérieures et						×		

des portes								
Enlèvements des déchets dans les rainures des portes						×		
Lustrage des sols						×		

Nota : Les travaux annuels de remise en état sont compris dans le prix. En cas de dégradation des protections (cire), le titulaire devra remettre en état les sols autant de fois que nécessaire. Il est entendu que ces opérations de remise en état devront être justifiées par l'état de propreté et la tenue des protections sur les revêtements.

Les vestiaires, les sanitaires, les halls d'accueil, le vélodrome ou encore les chambres des bâtiments d'hébergement de l'ensemble du site pourront faire l'objet d'un nettoyage les jours précédant et suivant une manifestation ou un accueil de stage, ou encore le week-end (samedi et/ou dimanche) en fonction de l'activité de l'établissement. Cette demande sera formulée 8 jours à l'avance par l'acheteur et précisera les zones concernées. Ces prestations sont évaluées à 25 samedis et 10 dimanches par an et devront faire partie du chiffrage forfaitaire de l'offre.

8.2. Vitrage

VITRAGES					
OPERATION	FREQUENCE	ANNUELLE			
		4 ×	3 ×	2 ×	1 ×
Nettoyage 2 faces des vitrages restauration et cafétéria		×			
Nettoyage des vitrages du hall interne et externe		×			
Nettoyage 2 faces des vitrages bureaux administration et formation				×	
Nettoyage 2 faces des vitrages chambre hébergement dirigeant et stage				×	
Nettoyage 2 faces des vitrages chambre hébergement pôles				×	
Nettoyage 2 faces des vitrages parties communes hébergements		×			
Nettoyage 2 faces des vitrages ateliers				×	
Nettoyage 2 faces des vitrages gymnase et halle des sports				×	
Nettoyage 2 faces des vitrages secteur musculation et remise en forme				×	
Nettoyage 2 faces des vitrages salle de danse et salle de boxe				×	
Nettoyage 2 faces des vitrages du vélodrome		×			

8.3. Portage et ramassage du linge

Le titulaire s'engage à assurer le portage et le ramassage des draps et autres fournitures de literie. En effet, les draps et les taies d'oreiller sont retirés par les occupants lors de leur départ et déposés dans des bacs devant les portes de chambres. Le travail consiste donc à récupérer les draps et autres fournitures de literie et à les mettre en sac. Les sacs doivent ensuite être déposés dans les lingerie de chaque étage. Ils seront par la suite récupérés par le prestataire de la blanchisserie.

De même, il est demandé au titulaire d'assurer l'alimentation des chambres en linge propre. Le linge sera mis à disposition à chaque étage dans les lingerie prévues à cet effet, il devra ensuite être déposé

par le titulaire sur le lit une fois la chambre nettoyée.

Le titulaire devra également pouvoir assurer le retrait des alèses et couvertures sales, ainsi que leur remise en place sur l'ensemble des lits des hébergements, selon une fréquence trimestrielle.

CHAPITRE 4 – OBLIGATION DE RESULTATS

ARTICLE 9 – Définition des objectifs et du niveau de qualité

Le titulaire entreprend, en relation avec l'acheteur, la mise en place d'une méthode de contrôle qualité du nettoyage. Le prestataire proposera à l'acheteur un ensemble de paramètres objectifs et quantifiables à prendre en compte lors d'un contrôle qualité du nettoyage des locaux, ainsi qu'une méthode d'analyse et des propositions d'actions devant être menées pour atteindre le niveau de qualité souhaité.

L'application de cette méthode de contrôle permet de transcrire la notion subjective de propreté des locaux en une notion objective et mesurable.

Le titulaire devra effectuer le nombre de contrôles internes nécessaires pour identifier et pallier les dysfonctionnements afin de garantir le niveau de qualité attendu par l'acheteur.

ARTICLE 10 – Mode opératoire de vérification

Des contrôles sont effectués contradictoirement entre l'acheteur ou son représentant et le représentant du titulaire.

Toutefois, un contrôle pourra se dérouler et sera validé sans la présence du titulaire si celui-ci ne s'est pas présenté dans les délais impartis.

Les différents types de contrôles sont définis comme ci-après :

- ⇒ les contrôles programmés ;
- ⇒ les contrôles inopinés.

10.1. Les contrôles programmés

Ils ont pour but de vérifier que le niveau de qualité est conforme à celui attendu.

Le nombre de contrôles programmés n'est pas limité.

Le titulaire connaît la date. L'heure est laissée à la discrétion de l'acheteur. Le titulaire sera prévenu 30 (trente) minutes avant le début du contrôle.

10.2. Les contrôles inopinés

Le CREPS peut, à tout moment et sans en référer préalablement au titulaire, procéder à tout contrôle qu'il jugerait nécessaire en vue de vérifier la conformité des prestations et des modalités de leur exécution avec les clauses du marché.

Le nombre de contrôles inopinés n'est pas limité.

Dans tous les cas, les opérations de vérifications ont lieu après l'intervention du titulaire.

Le titulaire a l'obligation de fournir à l'acheteur le planning exact de ses opérations de nettoyage. Chaque contrôle s'effectue en présence du responsable désigné par l'acheteur.

10.3. Compte-rendu des opérations

Le titulaire devra obligatoirement proposer un outil de suivi dématérialisé des prestations.

A _____, le

Mention manuscrite « *lu et approuvé* »

Signature du titulaire :

(Représentant habilité pour signer le marché)